



PROFILS ET TRAJECTOIRES DES DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT SUIVI UNE FORMATION

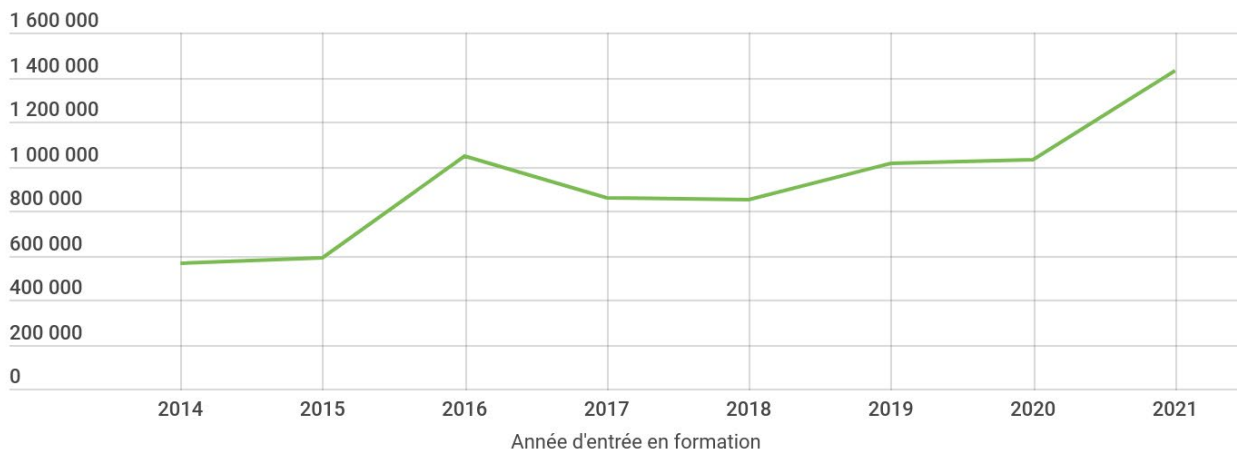
Novembre 2022

Profils, trajectoires, ancienneté d'inscription à Pôle emploi : l'Unédic, dans son rôle de protection et d'accompagnement des parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, éclaire les enjeux de la formation des demandeurs d'emploi.

Identifiée comme un levier majeur de l'accès et du retour à l'emploi, la formation professionnelle est désormais plus fréquemment proposée aux demandeurs d'emploi. Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), lancé en 2018 et doté de 15 Md€ sur 5 ans, a participé à cette accélération. Plus de 1,4 million d'entrées en formation ont été enregistrées pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2021, une forte progression par rapport à 2019 et 2020 (*Graphique 1*).

Dans ce vaste déploiement en faveur des transitions professionnelles, l'Assurance chômage joue pleinement son rôle, notamment [en finançant l'aide au retour à l'emploi formation \(ARE-F\)](#) à hauteur de 1,9 Md€ en 2021.

GRAPHIQUE 1 – ENTRÉES EN FORMATION



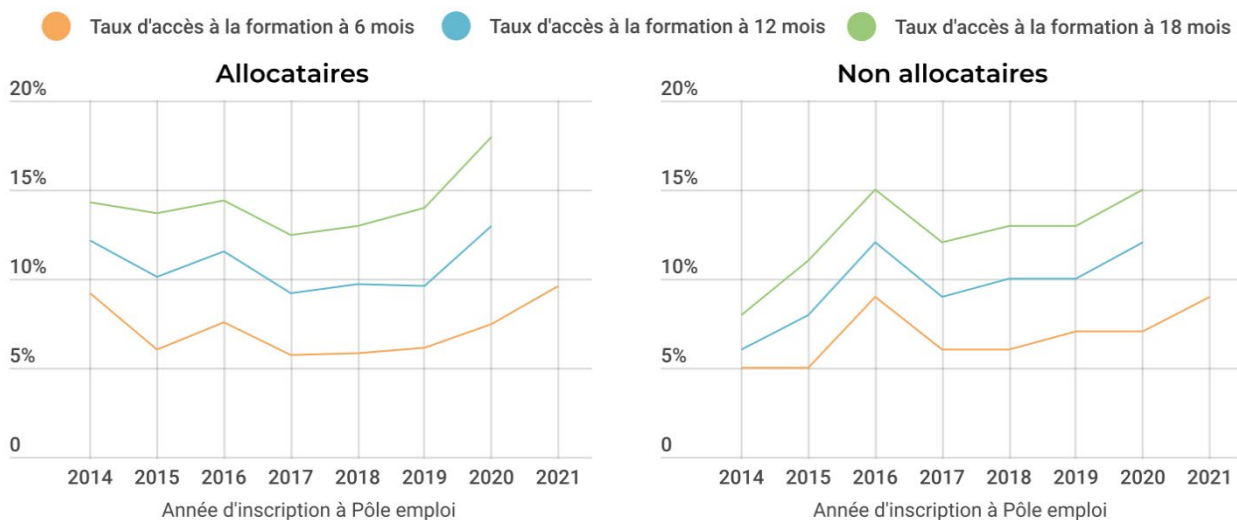
Source : Fichier national des allocataires

Champ : entrées en formation entre 2014 et 2021 par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Un accès à la formation favorisé pour les demandeurs d'emploi de longue durée

Le taux d'accès à la formation, défini comme le pourcentage de demandeurs d'emploi étant entrés en formation dans les 6, 12 ou 18 mois suivant leur inscription à Pôle emploi, connaît également une hausse. Selon cet indicateur, 18 % des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à Pôle emploi en 2020 et qui sont allocataires de l'Assurance chômage ont eu accès à une formation dans les 18 mois suivant leur inscription. Pour les non allocataires, cette proportion est de 15 %. Dans les deux cas, une progression notable du taux d'accès a été enregistrée depuis 2014 (*Graphique 2*). Pour rappel, seule une partie des inscrits à Pôle emploi sont allocataires de l'Assurance chômage, l'inscription étant une condition nécessaire mais non suffisante (voir [les conditions d'accès à l'Assurance chômage](#)).

GRAPHIQUE 2 – TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION



Source : Fichier national des allocataires

Champ : demandeurs d'emploi inscrits

L'accès « simple et rapide » à une formation pour les demandeurs d'emploi fait partie des objectifs fixés à Pôle emploi dans le cadre de [la convention tripartite Etat-Unédic-Pôle emploi 2019-2022](#).

En 2021, les demandeurs d'emploi qui sont entrés en formation sont inscrits à Pôle emploi depuis 14,6 mois. Cette ancienneté moyenne a augmenté ces dernières années, et cette augmentation est à mettre en relation avec le déploiement du PIC, qui cible en priorité des demandeurs d'emploi de longue durée, et avec la crise de la Covid-19, qui a pu retarder un certain nombre d'entrées.

Les jeunes entrent cependant en formation plus tôt dans leur parcours : en 2020, les moins de 25 ans entrent en formation 6 mois plus tôt que les 35 à 49 ans. Tous les demandeurs d'emploi ne sont pas égaux dans leur capacité à suivre une formation : les freins à l'accès sont essentiellement liés à des contraintes personnelles (santé, garde d'enfant, aide à un proche...), la faiblesse de leurs ressources financières ou les difficultés de mobilité géographique.

Une fois le besoin de formation identifié par Pôle emploi, le délai d'entrée en formation est de moins de 3 mois dans 7 cas sur 10, selon les résultats de [l'enquête Post-Formation de la Dares](#), et 8 personnes sur 10 jugent ce délai « rapide, correct ou nécessaire » pour trouver une formation adaptée.

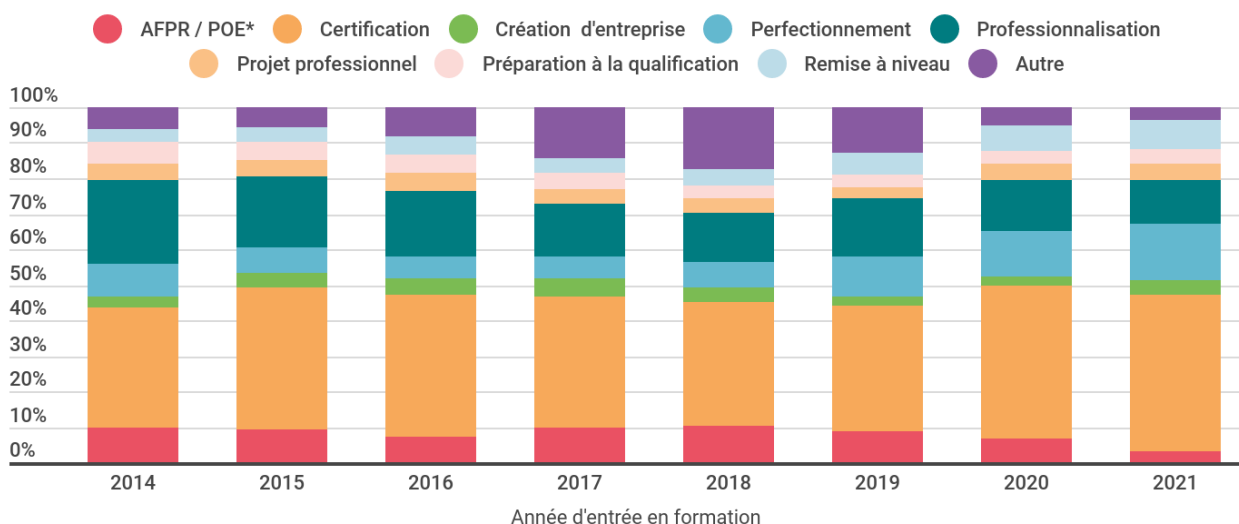
ENCADRÉ 1 – DES PARCOURS VARIÉS MÈNENT À LA FORMATION

Les allocataires de l'Assurance chômage qui suivent une formation ont des parcours variés. Ils sont à la fois plus jeunes – 20 % d'entre eux ont moins de 25 ans, contre 11 % des allocataires indemnisés – et plus diplômés (58 % ont au moins un niveau Bac, contre 46 % de l'ensemble des allocataires). L'analyse des deux années précédant leur entrée en formation permet d'identifier cinq classes qui traduisent des typologies de trajectoires différentes qu'ils connaissent. Une part importante – près de 4 allocataires ayant suivi une formation sur 10 – ont connu une trajectoire professionnelle stable avant la rupture de contrat qui les a conduits au chômage. Cette analyse des parcours des allocataires entrés en formation a été longuement développée dans une précédente publication de l'Unédic, « [Quels sont les parcours professionnels des allocataires avant leur entrée en formation ?](#) », parue en septembre 2021.

La formation facilite l'accès à l'emploi

En 2021, 44 % des entrées en formation concernaient des formations certifiantes, qui permettent ensuite aux demandeurs d'emploi de faire valoir des compétences attestées par un diplôme (*Graphique 3*). Cette part s'est sensiblement accrue : elle n'était que de 34 % en 2014.

GRAPHIQUE 3 – OBJECTIF DES FORMATIONS SUIVIES



* Action de formation préalable au recrutement / Préparation opérationnelle à l'emploi

Source : Fichier national des allocataires

Champ : ensemble des formations suivies entre 2014 et 2022 par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Les parcours de formation se développent. Avec le PIC, de plus en plus de demandeurs d'emploi ne suivent pas une seule formation mais plusieurs. C'est particulièrement le cas de ceux ayant suivi une formation de remise à niveau : près de la moitié des demandeurs d'emploi qui en ont bénéficié en 2021 ont suivi une autre formation dans les 12 mois suivant la fin de cette première formation (contre plus d'un tiers pour ceux ayant suivi d'autres types de formation).

La formation des demandeurs d'emploi étant un enjeu stratégique de la convention tripartite Etat-Unédic-Pôle emploi, son efficacité est suivie à travers un indicateur : 58 % des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation (hors formations de remise à niveau) ont accédé à un emploi d'au moins un mois dans les 6 mois suivant leur sortie de formation ([pour la cohorte de sortants de formation de janvier 2021](#)).

De plus, [une étude de la Dares](#) conclut « à un effet estimé positif et significatif de l'entrée en première formation sur la probabilité de retrouver un emploi : la probabilité de connaître un épisode d'emploi dans les 2 ans suivant l'entrée en formation est plus de 9 points de pourcentage supérieure à celle des demandeurs d'emploi non-formés ». L'effet positif des formations est toutefois dépendant du type de formation suivie et du profil des demandeurs d'emploi. « L'effet estimé est plus élevé chez les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les demandeurs d'emploi ayant une ancienneté d'inscription de plus d'un an », souligne la Dares.



**PROFILS ET
TRAJECTOIRES
DES DEMANDEURS
D'EMPLOI AYANT SUIVI
UNE FORMATION**

Novembre 2022

Unédic

4, rue Traversière 75012 Paris
T. +33 1 44 87 64 00

 [@unedic](https://twitter.com/unedic)  [unedic](https://www.linkedin.com/company/unedic) [unedic.org](https://www.unedic.org)